



Direction de la Météorologie Nationale

BULLETIN FEUX DE BROUSSE



DECEMBRE 2018

ANALYSE DE LA DECADE 3 : 21 au 31

PERSPECTIVES DU RISQUE POUR LA PERIODE DU 01 au 10 Janvier 2019

NOTE D'INFORMATION

Les feux de brousse sont très récurrents chaque année pendant la grande saison sèche en Côte d'Ivoire. Ils causent de nombreux dégâts à savoir : la destruction de la flore, de la faune, le brulis des plantations, des villages, les pertes en vies humaines, la dégradation des terres et d'une manière générale la dégradation de l'environnement.

Ce bulletin a pour objectif de fournir un ensemble d'informations utiles à la prévention et à la lutte contre les feux de brousse et des incendies de forêts. Il constitue une alerte pour les populations et un outil d'aide à la décision pour les décideurs et des structures en charge de la lutte contre les feux de brousse et de la protection de l'environnement en Côte d'Ivoire.

Le bulletin présente d'abord la situation météorologique générale en donnant des informations relatives à la pluviométrie, les séquences sèches (nombre de jours sans pluie), la température, l'humidité et le vent. Ensuite, à partir des données d'analyses du satellite MODIS, les différents foyers de feux observés sur l'ensemble du territoire ivoirien sont représentés chaque décade (environ 10 jours). Aussi le suivi végétal permet le suivi de la croissance de la végétation et la localisation des zones de sécheresse à l'échelle du pays. Enfin, une perspective sur la température maximale, la pluviométrie et le risque de feux de brousse sont faites pour les dix (10) prochains jours.

I- SYNTHÈSE

Des foyers de feux ont été détectés par le satellite MODIS en Côte d'Ivoire, du 21 au 31 Décembre 2018. Ces foyers de feux étaient concentrés au Nord-est, Nord-ouest et Centre du pays. La croissance végétale est déficitaire par rapport à la normale au Nord du pays.

La vulnérabilité du couvert végétal par rapport aux risques de feux sera très élevée dans la partie Nord et Centre du pays du fait de la présence de la saison sèche. Le risque de feux de brousse sera élevé dans le Sud et modéré dans le Sud-ouest du pays mais la vigilance doit être de mise.

II- SITUATION MÉTÉOROLOGIQUE GÉNÉRALE

Tableau 1 : conditions météorologiques moyennes du 21 au 31 Décembre 2018

STATIONS	Pluviométrie (mm)	Températures Maxi (°C)	Humidité De l'air (%)	Séquences sèches (jrs)	Vitesse du vent (m/s)
Korhogo	0	33	30	31	2
Odienné	0	33	53	50	1
Bondoukou	0	35.3	38	40	1
Bouake	0	32.6	44	19	2
Daloa	0	34.2	56	24	1
Man	0	32.6	70	44	1
Dimbokro	0	34.4	70	31	1
Yamoussoukro	0	33.2	75	34	1
Gagnoa	0	33.7	68	31	1
Adiaké	0	32.8	80	13	1
Abidjan	1	32	77	13	2
Sassandra	4	31.4	82	15	1
San Pedro	0	31	79	15	2
Tabou	9	31.2	81	09	2

Les pluies ont été absentes dans pratiquement toutes les localités du pays. Les cumuls pluviométriques décennaux varient entre 0 à 09 mm. Les localités du Nord-ouest et Est ont enregistré plus de 40 jours (plus d'1 mois et demi) sans pluies significatifs (séquences sèches). Les températures ont atteint des maxima d'environ 35.3°C. L'humidité relative de l'air est comprise entre 30 et 81% dans la majeure partie du pays, l'air devient sec, et l'humidité de l'air est en régression. Des vents faibles avec une vitesse de 1 à 2 m/s sont enregistrés.

III- REPARTITION DES FOYERS DE FEUX EN COTE D'IVOIRE

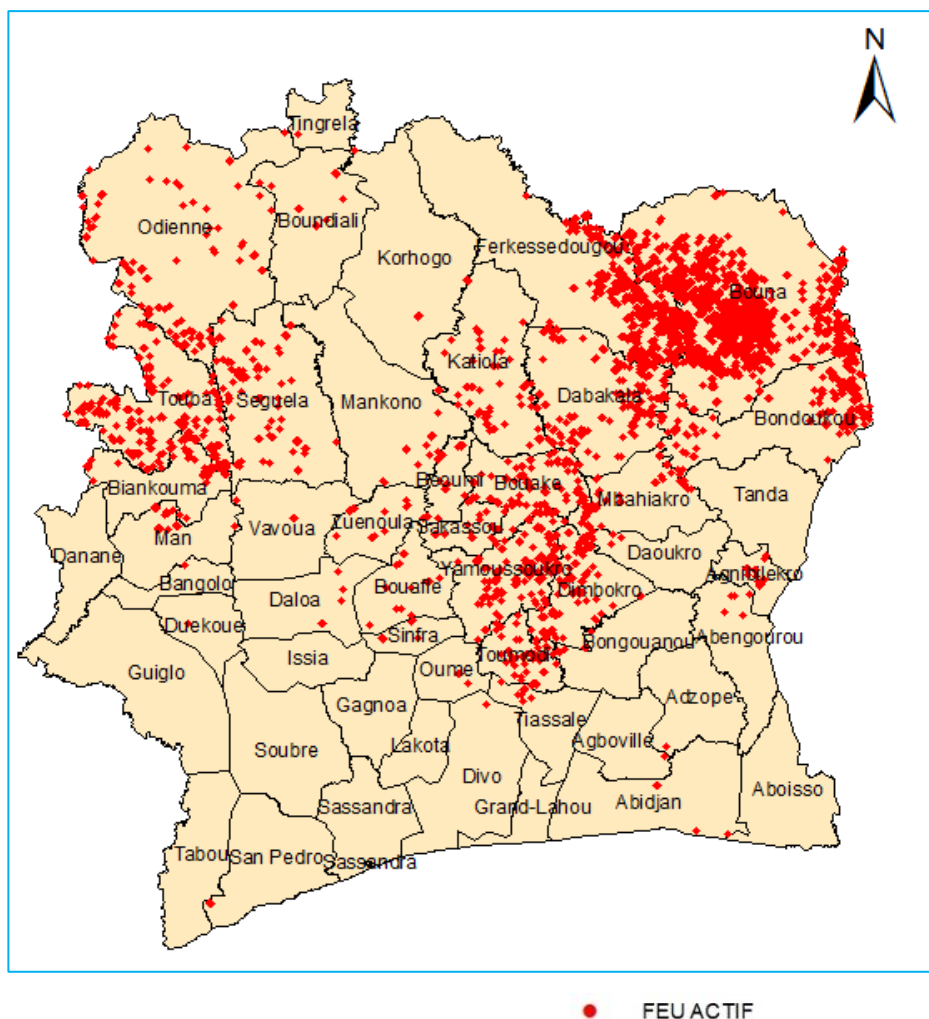
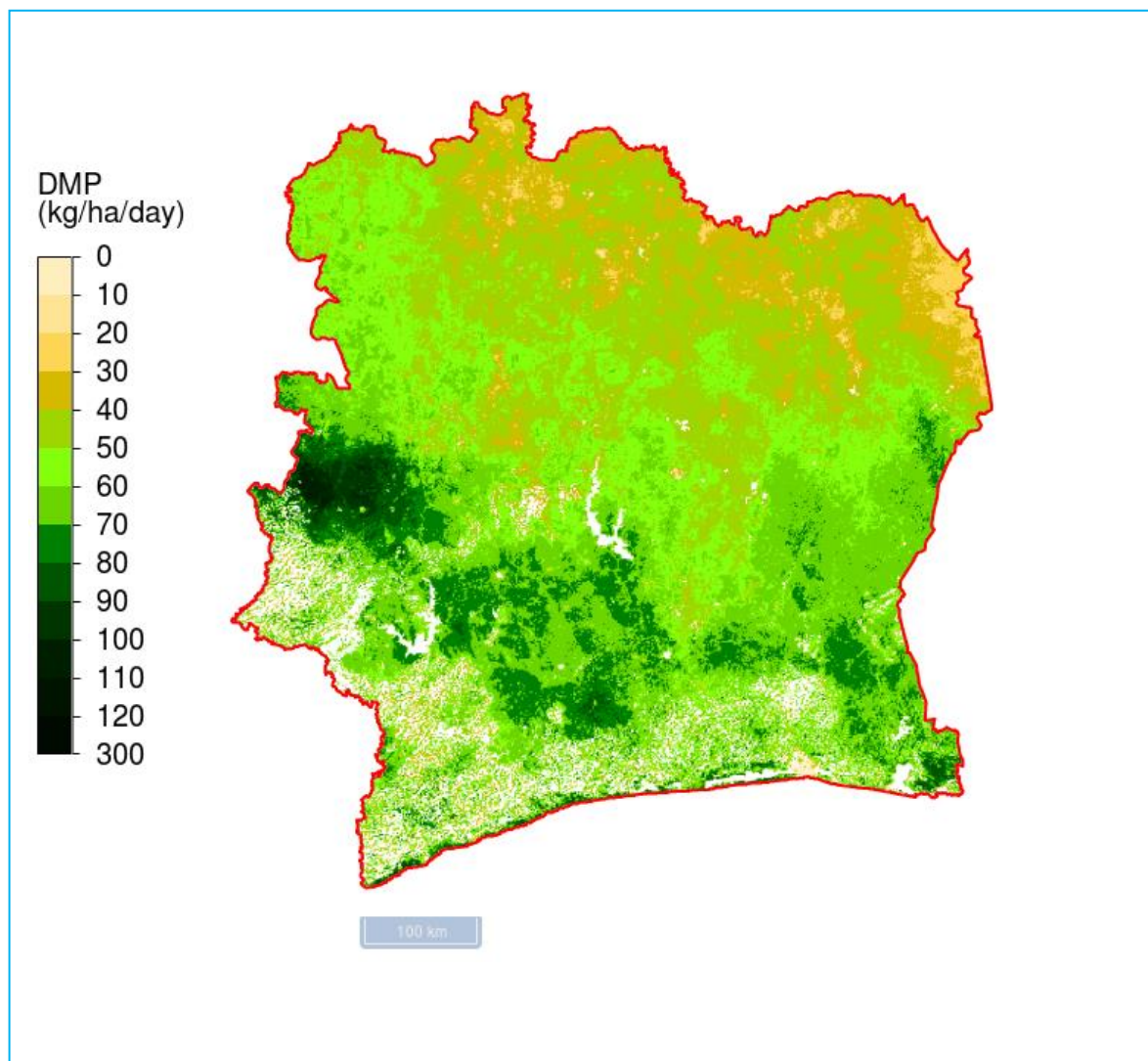


Figure 1 : Foyers de feux actifs détectés du 21 au 31 Décembre 2018 par les satellites MODIS

Des foyers de feux ont été détectés par le satellite Modis du 21 au 31 Décembre 2018. Ces foyers de feux sont concentrés au Nord-est, au Nord-ouest et au Centre dans les localités de Bouna, Bondoukou, Ferkessedougou, Dabakala, Katiola, Odienné, Touba, Séguéla, Béoumi, Bouaké, Sakassou, Yamoussoukro, Dimbokro et Toumodi

IV- SUIVI DE LA VEGETATION

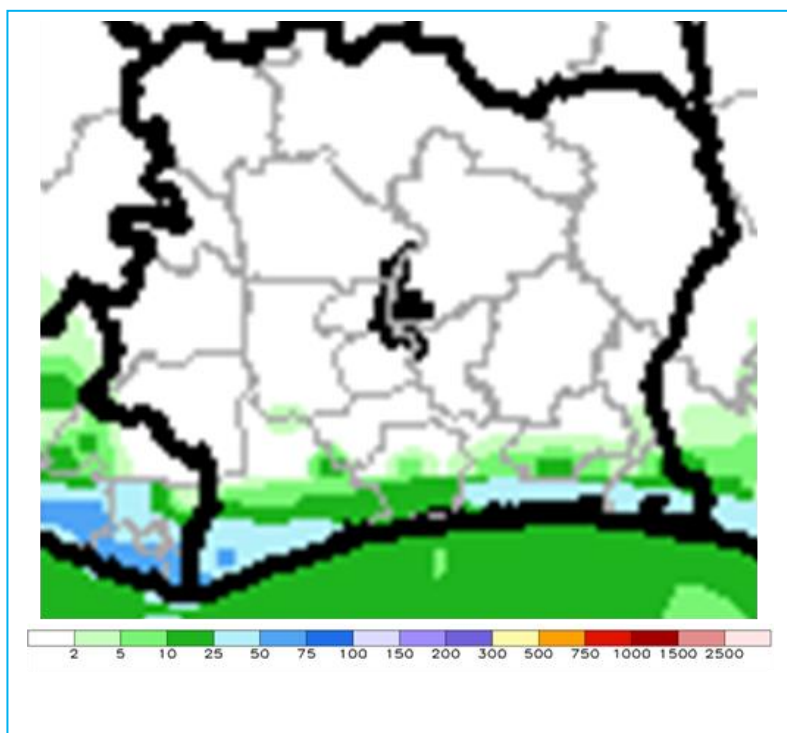
DMP (Dry Matter Productivity)



Durant la 3ieme décade du mois de Décembre, l'ensemble du pays présente une disponibilité en biomasse (matière organique) comprise entre 30 et 80 kg/ha/day. Le Nord indique une disponibilité déficitaire de la biomasse entre 20 et 50 kg/ha/day. De façon globale on constate une régression de la biomasse dans le Nord dû à la présence de la saison sèche.

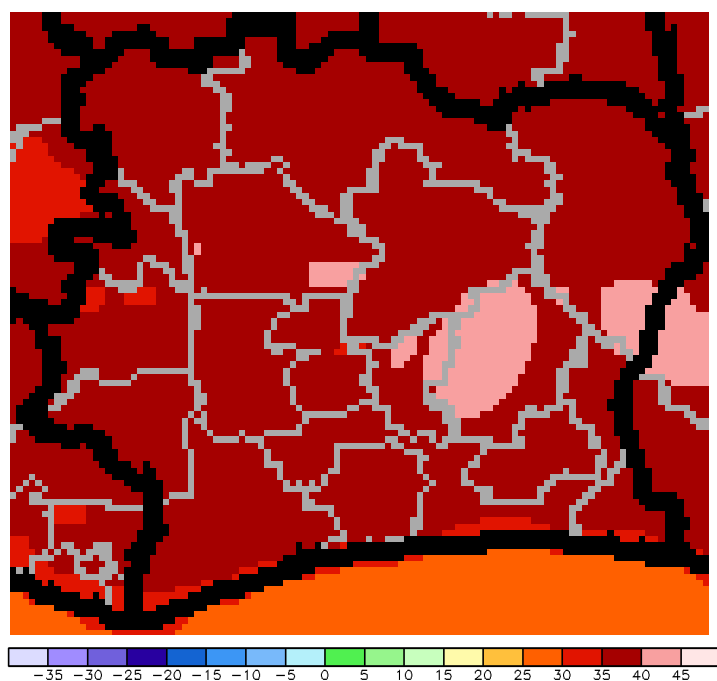
Figure 2 : DMP (Dry Matter Productivity) ou Production de matière sèche du 21 au 31 Décembre 2018

V- PERSPECTIVE DE LA PLUVIOMETRIE ET DE LA TEMPERATURE DU 03 AU 10 JANVIER 2019



La prévision de la pluviométrie allant de la période du 03 au 10 Janvier 2019 indique quelques faibles pluies sur le Littoral. Pour le reste du pays il aura absence de pluie.

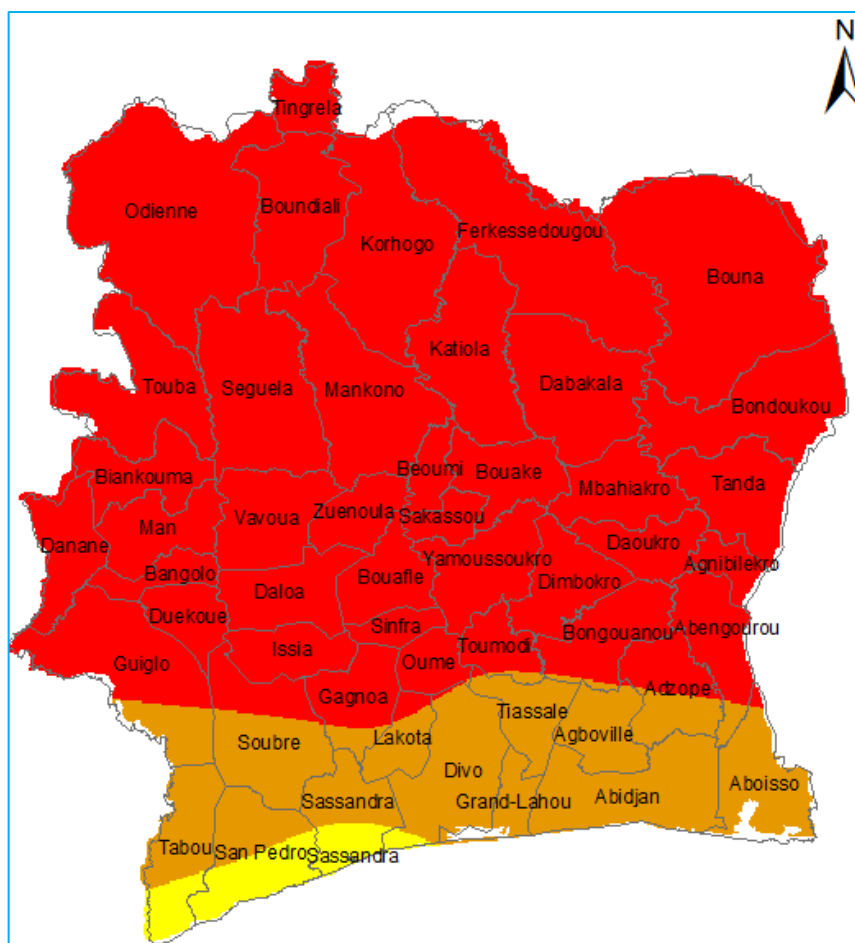
Figure 3 : Prévision de la pluviométrie du 03 au 10 Janvier 2019 (source : NOAA, climate Prédiction Center)



La prévision de la température allant de la période du 03 au 10 Janvier 2019 indique des températures maximales comprises entre 30°C et 40°C

Figure 4 : Prévision de la température du 03 au 10 Janvier 2019 (source : NOAA, climate Prédiction Center)

VI- PERSPECTIVE DES RISQUES DE FEUX DE BROUSSES DU 01 AU 10 JANVIER 2019



Durant la période du 01 au 10 Janvier 2019, la vulnérabilité des brousses et forêts par rapport au feu sera variable sur l'ensemble du pays.

Le risque de feu sera très élevé du Nord jusqu'au Centre.

Le Sud connaîtra un risque de feu élevé.

Quelques localités du Sud-ouest du littoral connaîtront un risque de feu modéré.

La grande saison sèche s'est installée dans tout le pays. L'humidité de l'air devient de plus en plus déficitaire.

LEGENDE	ACTIONS A MENER
Risque faible	<ul style="list-style-type: none"> Pas de vigilance particulière ; Réalisation des feux précoces ; Sensibilisation des populations par les CVLFB et les autorités ; Création du Comité Villageois de Lutte contre les Feux de Brousse (CVLFB) de chaque village.
Risque modéré	<ul style="list-style-type: none"> Organisation des Comités Villageois de Lutte contre les Feux de Brousse (CVLFB) ; Sensibilisation des populations par les CVLFB et les autorités ; Réalisation des pare-feu ; Rester à l'écoute des avis météorologiques car la situation peut évoluer à tout moment en fonction des conditions météorologiques ;
Risque élevé	<ul style="list-style-type: none"> vigilance dans l'usage du feu pour les travaux agricoles, de chasse ou autres dans les brousses et forêts ; réduire la présence de matières sèches végétales dans les plantations ; Réalisation des pare-feux.
Risque très élevé	<ul style="list-style-type: none"> très grande vigilance des agriculteurs dans le brûlis des parcelles agricoles ; réalisation de pare feu autour des plantations, des villages, des lieux de stockage d'ignames ou autres productions restés aux champs, des parcelles agricoles à brûler ; interdiction de l'usage de feu dans les pratiques de chasse ; vigilance des fumeurs quant au rejet des mégots de cigarette ; éviter les feux de cuisson au champ.

Source : SODEXAM/ Direction de la Météo Nationale

Figure 5: Risque de feux de brousse du 01 au 10 Janvier 2019